



RENSEIGNEMENTS SUR LES INTERVENTIONS EN CAS D'URGENCE LIÉE À UN PIPELINE

Pour les intervenants d'urgence - Gaz naturel

Veillez conserver cette brochure à titre de référence en cas d'urgence. Pour obtenir des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec nous. Vous trouverez nos coordonnées à l'intérieur de la couverture.

Pourquoi recevez-vous cette brochure?

Vous recevez cette brochure parce que vous jouez un rôle essentiel dans la sécurité publique. Cette brochure a été conçue pour fournir des informations de base sur la sécurité des pipelines, notamment :

- L'emplacement et l'exploitation des pipelines de TC Énergie, ainsi que les dangers et risques associés
- Comment reconnaître les signes d'une fuite de pipeline
- Comment communiquer avec TC Énergie en cas d'urgence
- Comment réagir en cas de fuite de pipeline ou d'incident lié à un pipeline
- Comment obtenir des copies des plans d'intervention d'urgence de TC Énergie
- L'accès à la plateforme de formation de TC Énergie pour les représentants des services d'urgence
- Comment TC Énergie travaille pour assurer la sécurité des pipelines

Bien que la majorité des pipelines de TC Énergie soient réglementés par la Régie de l'énergie du Canada, certains sont sous réglementation provinciale. Pour en savoir plus sur les pipelines sous réglementation fédérale, visitez le site www.cer-rec.gc.ca/index-fra.html. Pour les pipelines sous réglementation provinciale, visitez les sites www.aer.ca en Alberta, www.bc-er.ca en Colombie-Britannique ou www.tcenergie.com.



Vous pouvez consulter une carte interactive des pipelines sous réglementation fédérale en balayant le code QR ci-dessous au moyen d'un téléphone intelligent. Cette carte n'indique pas toutes les installations souterraines de services publics et ne se veut pas un substitut à une demande de localisation auprès de votre centre de traitement des demandes de localisation.

Intervention de TC Énergie en cas d'incident lié à un pipeline

Un incident lié à un pipeline peut impliquer un rejet non contrôlé ou non planifié de gaz naturel du réseau pipeline. Les systèmes avancés de détection des fuites, les caractéristiques de sécurité élevées et le personnel spécialement formé de TC Énergie garantissent une détection et une correction rapides des fuites.

Dans le cas peu probable d'un incident, les grandes priorités de TC Énergie sont d'assurer la sécurité du public et des intervenants d'urgence, et de réduire au minimum les effets sur l'environnement et les propriétés avoisinantes.

TC Énergie interviendra immédiatement en prenant les mesures suivantes :

- Arrêt du pipeline touché, au besoin.
- Isolement de la section touchée du pipeline par la fermeture automatique ou manuelle de vannes
- Envoi du personnel d'urgence sur le lieu de l'incident.

Des équipes formées sont envoyées sur le site pour coordonner les interventions avec les services d'urgence locaux. TC Énergie ne remettra le pipeline en service qu'une fois le problème résolu (si l'intervention est sans danger) et avec l'approbation des organismes de réglementation de l'industrie. Les politiques et les pratiques de TC Énergie en matière de planification des interventions d'urgence dépassent les exigences réglementaires standard en matière d'intervention d'urgence.

Rôle des intervenants d'urgence et des autorités publiques

Nous considérons les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités comme des partenaires d'intervention d'urgence. Nous travaillerons en étroite collaboration avec les intervenants d'urgence et nous les inviterons à participer à nos exercices et programmes de formation.

TC Énergie suit la structure du système de commandement d'intervention pour gérer les interventions d'urgence. En cas d'urgence, nous espérons travailler de concert avec les responsables d'intervention d'urgence dans une approche de commandement unifié pour s'assurer que tout le monde soit familiarisé avec les opérations locales et les questions de sécurité. TC Énergie ne s'attend pas à ce que les services d'urgence bénévoles ou dédiés disposent du matériel ou de l'expérience spécifique nécessaires pour répondre à une fuite ou à une rupture sur notre réseau de pipelines. En tant que leaders établis dans leur communauté, on s'attend à ce que les intervenants d'urgence protègent le public en procédant à des évacuations et à des opérations de sauvetage d'urgence au besoin.

Les activités de TC Énergie s'étendent à travers l'Amérique du Nord avec des bureaux établis dans diverses collectivités. Chaque région est dotée d'un personnel qualifié formé à la sécurité des pipelines et aux interventions d'urgence pour assurer l'exploitation sécuritaire et efficace des installations dans la région.

Mesures à prendre par les services d'urgence

En cas d'urgence liée à un pipeline ou pour signaler une activité suspecte le long de l'emprise, veuillez appeler le 911 et les forces de l'ordre locales, puis composer le numéro d'urgence de TC Énergie (**1-888-982-7222**). Vous trouverez également le numéro de téléphone d'urgence sur la balise de pipeline le plus proche ou au verso de cette brochure.

À faire

- Assurer sa propre protection et celle du public.
- Contenir et maîtriser les incendies secondaires s'il est possible de le faire en toute sécurité.
- Assurer le contrôle de la circulation et des foules.
- Sécuriser le site et établir une zone sécuritaire pour assurer la sécurité publique.
- Évacuer le personnel non nécessaire.
- Surveiller la limite inférieure d'explosibilité (LEL), le H₂S et le benzène, si possible.
- Éliminer toutes les sources d'inflammation s'il est possible de le faire en toute sécurité.
- Prodiquer les premiers soins au besoin.
- Permettre aux employés de TC Énergie d'accéder rapidement au site de l'urgence.

À ne pas faire

- Essayer d'actionner les vannes.
- Tenter de contenir toute fuite de produit.
- S'approcher de la zone de l'incident avant qu'une évaluation des risques ait été effectuée par TC Énergie.

Si quelqu'un soupçonne ou signale une fuite

Si une personne constate l'un des signes typiques d'une fuite énumérés dans cette brochure ou d'autres éléments visuels, sons ou odeurs inhabituels à proximité de l'emplacement d'un pipeline, il est important de suivre les étapes suivantes :

Quittez immédiatement la zone à pied.

Déplacez-vous en lieu sûr et appelez le **911**.

Appelez le numéro d'urgence de TC Énergie (1-888-982-7222) qui se trouve sur toutes les balises de pipelines, les portes des installations et au verso de cette brochure.

Restez dans la direction opposée du vent pour éviter les vapeurs ou le contact avec le produit qui fuit.

Demandez aux autres personnes de s'éloigner.

Plans d'intervention d'urgence et manuel de gestion des urgences

Les plans d'intervention d'urgence comprennent des procédures permettant de s'assurer que les avis sont transmis et que les actions requises sont menées de façon aussi efficace et sécuritaire que possible. Consultez la section *Request a Plan* (demander un plan) du site www.tcenergie.com/developpement-durable/securite/preparation-aux-urgences/ pour accéder au plan d'intervention d'urgence de votre région. Vous y trouverez également le Manuel du programme organisationnel de gestion des urgences.

Éducation et formation

Balayez le code QR pour en savoir plus sur les interventions d'urgence de TC Énergie.



Dans la mesure du possible, TC Énergie offre des séances en personne pour partager des renseignements sur nos plans d'intervention d'urgence collaboratifs avec les intervenants d'urgence et les autorités publiques. Pour participer à l'une de ces séances, envoyez un courriel à l'adresse proprietaire_foncier@tcenergy.com.

Vous pouvez accéder à une formation en ligne sur les interventions d'urgence impliquant un pipeline par l'entremise du portail des intervenants d'urgence de la National Association of State Fire Marshals (en anglais seulement). Pour en savoir plus, visitez le site www.nasfm-training.org/pipeline.

Investissements communautaires

Notre programme Bâtir Solide soutient les organisations locales de premiers intervenants en aidant à fournir ou à financer des outils et des ressources dont les collectivités ont besoin pour assurer leur sécurité au quotidien. Pour en savoir plus sur notre programme d'investissements communautaires ou pour demander un financement, visitez le site www.tcenergie.com/redonner-al-la-communaute/batir-solide.



Scan the QR code with your smartphone to access this brochure in English.

RECONNAÎTRE UNE FUITE DE GAZODUC

Bien qu'une fuite de pipeline soit rare, il est important de savoir en reconnaître les signes. Utilisez votre odorat, votre vue et votre ouïe pour détecter une éventuelle fuite de pipeline.



Vous pourriez voir :

- de la végétation morte ou en train de mourir sur ou près de l'emprise dans une zone normalement verte;
- des bulles dans une étendue d'eau;
- de la poussière projetée dans l'air;
- du givre sur le sol en été;
- un incendie ou des flammes au-dessus du sol, si la fuite est enflammée.



Vous pourriez sentir :

- une odeur similaire à celle de l'essence, de l'huile ou du propane;
- aucune odeur. Les canalisations de transport de gaz naturel ne sont généralement pas odorisées, mais les petites conduites de distribution de gaz contiennent souvent un additif qui leur donne une odeur de soufre ou d'œufs pourris.



Vous pourriez entendre :

- un grondement, un chuintement ou un sifflement.

Dangers possibles d'une fuite ou d'une rupture de gazoduc

- Étourdissement ou suffocation si une fuite se produit dans un espace confiné ou à concentration élevée.
- Allumage ou incendie en cas d'étincelle ou en présence d'une autre source d'inflammation.
- Risque d'explosion si le gaz naturel est mélangé à l'air.
- Projectiles provenant du site de la fuite ou de la rupture, propulsés par la force du gaz qui s'échappe.

Prévenir un incident, avant qu'il ne se produise

Cliquez ou téléphonez avant de creuser, c'est gratuit

Les meilleures pratiques de sécurité permettent d'éviter les accidents avant qu'ils ne se produisent. Tout comme vous ne percerez pas dans un mur sans savoir où se trouvent les montants, il est logique d'identifier où se trouvent les services publics souterrains. Malheureusement, le défaut de repérer ces services est la principale cause des incidents liés aux pipelines.

Avant de procéder à une excavation, que ce soit manuellement ou avec de la machinerie, contactez votre centre de traitement des demandes de localisation au moins trois jours ouvrables (cinq en Ontario) à l'avance en consultant le site cliquezavantdecreuser.com qui est la source pour les règles, les règlements et les coordonnées des centres de traitement des demandes de localisation provinciaux du Canada.

Le centre de traitement des demandes de localisation informera les propriétaires des installations dans votre région, qui enverront des représentants pour indiquer l'emplacement de ces installations avec des drapeaux, de la peinture ou d'autres repères, afin de vous éviter de les endommager. Même avec une localisation, toute excavation sur une emprise de TC Énergie exige la présence d'un représentant de TC Énergie.

Un avis au centre de traitement des demandes de localisation est requis par la loi dans certaines régions et le fait de ne pas effectuer une demande de localisation pourrait entraîner des amendes ou des pénalités. Le service est gratuit et peut permettre d'éviter des accidents, des blessures et des décès.

Pour en savoir plus sur les exigences relatives aux demandes de localisation dans votre province, consultez le site www.cliquezavantdecreuser.com.

Savoir ce que signifie le marquage des services publics

Lorsque vous demandez une localisation, des drapeaux de couleur ou de la peinture sont utilisés pour indiquer l'emplacement et le type d'installation souterraine de services publics.

Excavation projetée

Jalons de localisation provisoires

Lignes, câbles et conduits électriques, et câbles d'éclairage

Gaz, huile, vapeur, pétrole ou matières gazeuses

Lignes, câbles ou conduits de transmission, d'alarme et de signal

Eau potable

Canalisations d'eau de récupération, d'irrigation ou de boue

Canalisations d'égout ou d'évacuation

Reconnaître un pipeline dans votre secteur

L'emplacement général des pipelines peut être déterminé par deux caractéristiques: une emprise de pipeline et des balises de pipeline.

Emprise

- Une emprise peut généralement être reconnue comme une bande de terre défrichée en ligne droite ou assez droite, dégagée de structures et d'arbres.
- L'emprise contient le pipeline et fait partie de la zone réglementaire qui s'étend sur 30 mètres de chaque côté du pipeline où certaines activités nécessitent le consentement écrit de l'exploitant du pipeline pour assurer la sécurité et l'intégrité continues du pipeline.
- L'emprise doit être exempte de clôtures, de bâtiments, d'arbres ou de tout autre type de structure sauf si vous avez obtenu l'autorisation de l'exploitant du pipeline. L'impact d'un piquet de clôture, le poids d'un hangar ou les racines d'un arbre peuvent causer des dommages immédiats ou à long terme au pipeline.
- Les structures ou les aménagements pourraient également entraver l'accès à la zone pour tout entretien nécessaire ou toute situation d'urgence, ce qui entraînerait des risques pour la sécurité et de possibles impacts coûteux sur les structures localisées sur l'emprise.
- **L'existence de la zone réglementaire ne signifie pas nécessairement que l'aménagement du terrain ne peut pas avoir lieu dans la zone réglementaire, donc contactez TC Énergie à l'avance pour discuter de vos projets.**

Balises de pipelines

- Elles se trouvent à portée de vue sur une emprise et aux endroits où le pipeline traverse les rues, les autoroutes, les voies navigables et les chemins de fer.
- Les balises indiquent seulement l'emplacement approximatif du pipeline; la profondeur de la conduite peut varier. **Vous NE POUVEZ PAS utiliser les balises de pipelines pour déterminer l'endroit où il faut creuser.**
- Les balises de pipelines indiquent l'exploitant du pipeline, le numéro d'urgence et le produit transporté dans le pipeline.
- La dégradation, l'endommagement, l'enlèvement ou la destruction délibérés d'une balise de pipeline sont interdits par la loi.
- Seul un représentant de TC Énergie peut déterminer l'emplacement et la profondeur du pipeline. Les pipelines peuvent ne pas suivre une ligne droite entre les balises.



Panneau
d'avertissement



Balise de
pipeline



Repère
d'évacuation



Repère
aérien

Que fait TC Énergie pour assurer la sécurité des pipelines?

TC Énergie mène un programme rigoureux d'entretien des pipelines pour garantir l'intégrité et la sécurité de ses réseaux. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter :

- Une surveillance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 de nos installations
- Des inspections internes des pipelines qui permettent de relever les plus petits problèmes ou défauts à réparer
- Des patrouilles régulières sur l'emprise
- Plusieurs vannes de sectionnement pour isoler et limiter les rejets potentiels
- Une protection cathodique pour prévenir la corrosion
- Des essais hydrostatiques
- Des excavations préventives
- Des levés au sol

En outre, TC Énergie investit chaque année des millions en recherche et développement pour améliorer et renforcer la sécurité de ses pipelines, qu'il s'agisse des patrouilles de drones intelligents, de la surveillance par fibre optique, de la réduction des gaz à effet de serre ou de la durabilité environnementale. Les employés de TC Énergie sont formés pour satisfaire ou dépasser les exigences de toutes les formations réglementées au Canada.

Dans l'intérêt de la sécurité publique, certains segments le long des pipelines de TC Énergie ont été désignés comme des zones sujettes à de graves conséquences où des précautions supplémentaires sont prises par l'entremise des programmes de gestion de l'intégrité. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces mesures, veuillez communiquer avec TC Énergie à l'adresse **propriétaire_foncier@tcenergy.com**.



Les outils d'inspection internes des pipelines se déplacent dans le pipeline pour recueillir des informations qui peuvent ensuite être analysées afin de repérer les imperfections, la corrosion, les bosses ou d'autres signes indiquant qu'un entretien peut être nécessaire.

Objectif des pipelines et des installations connexes

Les pipelines constituent la méthode la plus sécuritaire et la plus efficace pour transporter l'énergie dont nous avons besoin et que nous utilisons chaque jour. Nos pipelines et installations connexes sont construits selon les pratiques exemplaires de l'industrie, qui comprennent l'utilisation de matériaux de la plus haute qualité pendant la construction et la mise en œuvre d'un programme rigoureux d'entretien des pipelines. Cela comprend les installations nécessaires pour exploiter le pipeline en toute sécurité, comme les stations de mesurage et les stations de compression.

Les stations de mesurage mesurent le volume de gaz naturel transporté par le gazoduc aux points d'entrée (station de réception) et de livraison (station de vente).

Les stations de compression sont nécessaires pour maintenir des niveaux de pression contrôlés et appropriés sur toute la longueur du gazoduc afin d'assurer un flux de gaz continu et sécuritaire.

Renseignements importants sur le gaz naturel

- Le gaz naturel est une source d'énergie composée principalement de méthane.
- On dit que le gaz naturel est inodore, mais certaines personnes sentent une légère odeur d'hydrocarbure. Si le gaz a été odorisé, il peut avoir une odeur qui rappelle celle de la mouffette ou des œufs pourris.
- Le gaz naturel est hautement inflammable et explosif.
- Pour consulter la fiche signalétique (FS) du gaz naturel, visitez notre site Web à l'adresse www.tcenergy.com/pipeline-and-operations et consultez le fichier PDF SDS for Natural Gas dans la section *Related Information* (en anglais seulement). Pour une version française, svp communiquez avec nous.



Conséquences d'une excavation non sécuritaire et autres activités non autorisées

Les excavations non autorisées ou autres activités dangereuses peuvent avoir des conséquences potentielles pour les personnes qui effectuent ces travaux, et affecter négativement la communauté dans son ensemble. Même le franchissement d'une emprise de pipeline peut nécessiter un consentement écrit de TC Énergie.



Risque de blessures graves et de décès.



Interruption des services comme l'électricité, le gaz et l'eau.



Amendes et coûts de réparation des conduites souterraines de services publics.

Les intervenants d'urgence et autorités publiques doivent contacter l'exploitant du pipeline dans les cas suivants :

- S'il y a une urgence liée à un pipeline.
- Si une situation d'urgence vous oblige à traverser l'emprise d'un pipeline ou à y circuler par un moyen autre qu'une route, une voie d'accès ou tout autre croisement approuvé.
- Vous constatez une activité non autorisée sur l'emprise d'un pipeline.

Exemples :

- Excavation
- Utilisation de machinerie lourde
- Conduite de véhicules ou de machinerie
- Accident ou présence d'un véhicule renversé dans le fossé près d'une balise de pipeline
- Présence de tas de débris ou d'une construction sur l'emprise d'un pipeline
- Incendies ou inondations

Toutes ces activités nécessitent d'obtenir le consentement écrit de l'exploitant du pipeline. Vous trouverez au verso de cette brochure les coordonnées nécessaires et des renseignements sur les demandes de consentement écrit.

En cas d'urgence, composez le numéro de votre centre de traitement des demandes de localisation pour effectuer une demande de localisation d'urgence.



Coordonnées importantes

Urgence **1-888-982-7222**

Centres de traitement des demandes de localisation ou de croisement d'urgence

Colombie-Britannique 1-800-474-6886
 Alberta 1-800-242-3447
 Saskatchewan 1-866-828-4888
 Manitoba 1-800-940-3447
 Ontario 1-800-400-2255
 Québec 1-800-663-9228
 Accès en ligne cliquezavantdecreuser.com

Demandes de renseignements généraux

Téléphone 1-866-372-1601
 Courriel proprietaire_foncier@tcenergy.com

Demandes de consentement écrit

En ligne writtenconsent.tcenergy.com
 Téléphone 1-877-872-5177

Demandes de croisement

Courriel crossings@tcenergy.com
 Courriel (Québec) quebec_crossings@tcenergy.com

TC Énergie respecte votre vie privée. Pour en savoir plus sur l'engagement de TC Énergie à assurer la confidentialité et la protection de vos renseignements personnels, consultez le site www.tcenergy.com/confidentialite/

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SUR LA SÉCURITÉ LIÉS À L'INFRASTRUCTURE PIPELINIÈRE VOISINE

VEUILLEZ LES CONSULTER
POUR VOTRE SÉCURITÉ.

